



Académie de caen

A Deauville le Recteur a annoncé ce matin aux équipes de direction des Académies de Caen et Rouen la fusion de ces deux entités à l'horizon janvier 2020.

Ce n'est évidemment pas une surprise puisque depuis la mise en place du Recteur unique en Normandie en novembre dernier les services travaillent d'arrache-pieds à une convergence. Il aura tout de même fallu près d'un an pour en arriver là, en laissant pendant ce temps les personnels avec leur appréhension et leurs inquiétudes quant à leur devenir.

Le 11 septembre prochain, le Recteur réunira les organisations syndicales. En votre nom, nous lui demanderons d'agir pour que les propositions faites par écrit par le directeur de cabinet du Ministre au Secrétaire Général d'A&I UNSA se concrétisent enfin :

- Recrutement de personnels administratifs pour couvrir les postes vacants
- Allocation de moyens provisoires à destination des services selon les périodes de l'année
- Politique de requalifications des emplois
- Revalorisation indemnitaire pour les personnels concernés par la fusion

Nous insisterons pour que ces mesures prennent corps dans un délai rapide sans commune mesure avec l'Arlésienne que fût la fusion.

Nous lui demanderons également d'associer les personnels et les organisation syndicales qui les représentent aux différents groupes de travail qui vont se mettre en place pour construire l'Académie de Normandie.

Nous lui rappellerons enfin qu'il ne peut pas y avoir de réforme ambitieuse réussie sans prendre en considération les aspirations et les conditions de travail des personnels chargés de la mettre en œuvre.

Renaud Martin - Secrétaire Académique A&I UNSA Caen